



DOGGEN CLUB DE FRANCE

LE CLUB FRANÇAIS DU DOGUE ALLEMAND

Association régie par la loi de 1901
affiliée à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : 4 rue Paul Pugnaud 66650 BANYULS/MER

www.doggenclub.com

SOMMAIRE

n°316 - JUIN 2018

LA VIE DU CLUB

LE COMITÉ	2
RUBRIQUES TU ET COMMISSIONS	3
MOT DU PRÉSIDENT	4
NOUVEAUX MEMBRES	4
P.V. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI	5
BULLETIN D'ADHÉSION	83
LES DÉLÉGUÉS	84

A VOUS LA PAROLE

BILLET D'HUMEUR	12
EN TÊTE A TÊTE	13
COURRIER DES LECTEURS	14
MON PREMIER DOGUE	15
TRANCHE D'ÉLEVAGE	17
VIE DE CHAMPION	19
VIE DE VÉTÉRAN	21
NOUVELLES COTATIONS	23
DOGUES INDEMNES DE CARDIOMYOPATHIE	23
LE MUSÉE DU DOGUE	24

INFOS-CONSEILS

SANTÉ - VÉTO	
- l'Epilepsie idiopathique	29
- le chien adolescent	30
REVUE DE PRESSE	32
ÉLEVAGE : le Barf	33
COMPORTEMENT	
- Les Médicaments Psychotropes	37
INFOS JURIDIQUES	31&38
INFOS SCC	39
TITRES CHAMPIONS HOMOLOGUÉS	40

EXPOSITIONS

DOGUES A L'HONNEUR	42
RÉSULTATS :	
- des Spéciales	44
- à l'Étranger	50
- des Régionales : - Montlouis	53
- Apt	61
- Sorèze	68
LES JUGEMENTS EN EXPOSITION	82
INFOS ET INSCRIPTIONS	
NATIONALE D'ELEVAGE Neuvic (19)	71
Régionale de Montreuil Bellay (49)	78
Régionale de St Avold (57)	80
Régionale de Bordeaux (33)	81

Organe de liaison interne de l'association réservé aux membres à jour de leur cotisation.
Dépôt légal à parution. Tirage à 600 exemplaires. ISSN : 0794-3780
Les articles publiés dans le Bulletin du DCF n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Pour des raisons d'intendance, les manuscrits et photos non insérés ne pourront pas être restitués. Le DCF se réserve le droit de refuser ou de supprimer certains ordres et annonces de publicité sans avoir à en justifier. Le DCF décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces publicitaires insérées dans le Bulletin et aux transactions qui pourraient en découler.
© **Doggen Club de France** Le Club Français du Dogue Allemand.
La reproduction et la traduction, même partielles, des textes publiés dans Le Trait d'Union sont interdites pour tout pays, sauf accord spécial expressément donné par l'association Doggen Club de France.

Dépôt Légal :
Trait d'Union n° 316
juin 2018
N° ISSN : 0794-3780

Siège social :
4 rue Paul Pugnaud
66650 BANYULS/MER

Directeur de la publication :
Jean-François MARTIN

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs -
67440 Schwenheim
Tél. : 03 88 70 14 54

Imprimé par :
Onlineprinters GmbH
Rudolf-Diesel-Straße 10
D-91413 Neustadt a. d. Aisch
Allemagne